

Daniel **FÉAU** *Luberon & Alpilles*

BAREME D'HONORAIRES

MANDAT DE VENTE

Prix de vente supérieur à 500.000€

6% T.T.C. à la charge du vendeur

Prix de vente inférieur à 500.000€

7% T.T.C. à la charge du vendeur

MANDAT DE NEGOCIATION

6% T.T.C. à la charge de l'acquéreur

MANDAT DE GESTION LOCATIVE / LOCATION SAISONNIÈRE

25% T.T.C. du montant net à la charge du propriétaire

Barème et T.V.A en vigueur au 1^{er} janvier 2022 : 20%

La société Daniel FÉAU Provence ne détient pas de fonds pour le compte des clients en Transaction.

En Gestion Locative, Garantie financière de 110 000 €, par QBE Insurance Europe SA/NV, sis Cœur Défense – Tour A – 110, esplanade du Général de Gaulle – 92931 – La Défense Cedex.

DANIEL FEAU PROVENCE - S.A.R.L. NICOLAS GINON

4 rue du Grand Pré – 84160 Lourmarin

Carte professionnelle N° **CPI 1310 2018 000 024 039** délivrée par la Préfecture des Bouches-du-Rhône -

SIRET : 834 400 962 00025

Adhérent au S.N.P.I. - Garantie par SERENIS ASSURANCES 34 rue WACKEN 67 906 Strasbourg